



Ville de Cannes

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**Le Maire de la Ville de Cannes,
Président de l’Agglomération Cannes Pays de Lérins,
Président de l’Association des Maires de France,**

CERTIFIE

Que l’avis de concertation préalable sur le projet d’embellissement, de modernisation et de sécurisation du boulevard de la Croisette sur la Commune de Cannes, a été affiché en mairie principale, à l’Hôtel de Ville annexe de La Ferrage, en mairies annexes Bocca et Ranguin et à l’Office du Tourisme du Palais des Festivals, du 7 juillet 2023 au 25 août 2023 inclus.



Cannes, le **29 AOUT 2023**

Pour le Maire,
La Directrice Adjointe,

Barbara MALEUVRE